MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
Publication périodique SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

DLP 29 - 8 - 88036427

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION GRANDES CULTURES

ABONNEMENT ANNUEL : [redacted]
95 f
REGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

(7) 895 48 48

RÉGION RHÔNE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CÉDEX 03

20 Mars 1986 N° de série continue 63 Bulletin n° 2

COLZA : Traitement du charançon de la tige
Fiche maladies ci-jointe
Retournements : dans quelques cas

CHARANCON DE LA TIGE

Situation

Elle est en retard par rapport aux années normales, tant du point de vue de la végétation que du parasite.

En effet, la végétation qui avait par endroits, donné des signes de reprise en mi-janvier, a été stoppée et mise en sommeil par la vague de froid de février, la rendant sensible au gel et aux apports d'azote qui ont occasionné des taches blanches sur vieilles feuilles. Le sol a été gelé en profondeur jusqu'à ces jours, ce qui a influé sur l'évolution des charançons qui ne sortaient pas malgré quelques belles journées ensoleillées.

Les captures qui n'ont débuté que le 5 Mars n'ont été que très faibles jusqu'au 17 où un vol plus important s'est manifesté.

Préconisations

La végétation ayant redémarré depuis quelques jours, le traitement peut donc s'effectuer dès réception, à l'occasion d'un bel après-midi calme et ensoleillé, en toutes régions sauf zones d'altitude ou enneigées de Haute-Savoie.

Les produits homologués sont :

- endosulfan : 400 g de ma/ha - Nombreuses spécialités
- lindane : 300 g " " - " "
- méthidathion : 300 g " " - " "
- parathion (éthyl et méthyl) : 300 g de ma/ha - Nombreuses spécialités
- phosalone : 1200 g " " - " "
- cyperméthrine : 25 g " " - " "
- deltaméthrine : 7,5 g " " - (DECIS) "
- alphaméthrine : 7,5 g " " - (FASTAC)

Les 3 dernières matières actives ont l'avantage d'agir à basse température et d'avoir une rémanence élevée (3 semaines).

P.1123

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 1766 AD

Fiche "PRINCIPALES MALADIES DU COLZA"

Cette fiche que vous trouverez ci-jointe vous permettra de les reconnaitre.

Deux maladies assez peu connues dans la région y figurent : adressez-nous des échantillons si vous y observez les symptômes illustrés.

Retournements de parcelles

La sècheresse de cet automne a rendu les levées très difficiles et irrégulières. Les colzas ont diversement passé la mauvaise saison si bien qu'en certains cas des retournements peuvent être envisagés, mais il faut vérifier que les herbicides utilisés ne compromettent pas la culture de remplacement.

Les critères au-dessous desquels une culture de colza risque de ne pas être rentable sont :

- 10 pieds sains au m2 ayant au moins :
  4 feuilles, un collet de 5 mm de diamètre et un pivot de 7 cm

Tenir compte du sol : un sol chaud, sec, caillouteux permettra au colza de "compenser" plus rapidement qu'un sol humide et lourd.

N'oubliez pas d'envoyer votre réabonnement, ainsi vous éviterez toute interruption dans la réception des Bulletins.